



Je dois demenager mais je suis en garde alternée

Par **mona42**, le **07/03/2008 à 14:20**

voila je suis passer o tribunal le 17 janvier pour demander la garde de mes 3 enfants
je dois demenager le 24 avril2008 et je l'ai dit à mon avocat
le jugement est tomber et il demande qu'on reste en garde alternée jusqu'a la fin de l'enquete
social c'est à dire 19 mai
moi je ne peut pas assumer financièrement ici et l bas à 45 kilometre d'ou je reside
je ne sais pas koi faire mon avocat m'a dit que si je partait je perdait la garde de mes enfants
aider moi que dois je faire je suis obliger de prtir
j'espere que vous me repondrer tres vite merci

Par **batu**, le **07/03/2008 à 15:19**

CELUI QUI PART PERD LA GARDE VOILA LA JUSTICEMAIS EUX AUSSI NOS JUGES
PARTIRONT LA QUEUE ENTRE LES JAMBES(la roue tourne)

Par **mona42**, le **07/03/2008 à 17:39**

merci sa fai mal pour un de mes enfant que dois je faire pour lui il a 11 ans et veut rester avec
moi.merci